

De : [Lavoie, Isabelle](#)
A :
Objet : Demande d'accès 200703301
Date : 10 septembre 2019 10:12:00
Pièces jointes : [400144182.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès verbale, reçue le 5 septembre dernier concernant le 355, boulevard Monseigneur-Langlois à Salaberry-de-Valleyfield.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la soussignée, analyste responsable de votre dossier, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Lavoie

Répondante régionale à l'accès aux documents

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

201 place Charles-Le Moyne, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. : (450) 928-7607 poste 224

Télécopieur : (450) 928-7755

Courriel : isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca

Longueuil, le 5 mai 2004

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Carrières Régionales
Division de Bau-Val inc.
210, Montarville, bureau 2006
Boucherville (Québec) J4B 6T3

N/Réf. : 7610-16-01-0113601
400144182

Objet : Agrandissement de la carrière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 18 décembre 2002, reçue le 6 janvier 2003 et complétée le 19 avril 2004, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Agrandissement d'une superficie de 70 000 m² de l'aire d'extraction de la carrière sur une épaisseur moyenne de 60 mètres et maximale de 100 mètres, excluant tout concassage et tamisage, située sur le lot Ptie 51, du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile et ayant pour adresse le 355, boulevard Monseigneur-Langlois, dans la municipalité de Salaberry de Valleyfield, arrondissement Grande-Île, sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 18 décembre 2002 et signée par Luc Lachapelle, concernant la demande d'autorisation pour l'agrandissement de la carrière;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 13 mai 2003 et signée par Luc Lachapelle, concernant des informations supplémentaires;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 10 juillet 2003, signée par Luc Lachapelle, concernant des engagements;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 15 octobre 2003 et signée par Luc Lachapelle, concernant des amendements à la demande de certificat d'autorisation et des engagements;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 17 novembre 2003 et signée par Luc Lachapelle, concernant des engagements sur les inspections et les essais de pompage;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 23 janvier 2004 et signée par Luc Lachapelle, concernant des informations;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 16 avril 2004 et signée par Luc Lachapelle, concernant des engagements.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

ORIGINAL SIGNÉ

LG/DL/jl

Lorraine Goyette
Directrice régionale de la Montérégie